



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Impacts de la norme NF C 15-100 sur l'installation de kits photovoltaïques

Question écrite n° 10336

### Texte de la question

M. Karim Benbrahim interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique sur l'évolution récente de la norme NF C 15-100 et sur ses impacts sur les conditions d'installation des *kits* photovoltaïques dits « *plug and play* ». Ces *kits* rencontrent un intérêt croissant auprès des particuliers souhaitant jouer un rôle actif dans la transition énergétique et réduire leur facture énergétique. Ces équipements, faciles à installer, directement branchés sur une prise standard, représentent en effet une solution accessible tant sur le plan technique que financier. Cependant, l'évolution récente de la norme NF C 15-100, rendue nécessaire pour une harmonisation européenne, semble désormais interdire le branchement de panneaux solaires individuels dits « *plug and play* » via une simple prise ou une fiche. Cette évolution de la norme remet donc en cause la possibilité même d'utiliser ces *kits* sans avoir recours à des travaux électriques plus complexes et plus coûteux. Depuis plusieurs mois, les fournisseurs de ces dispositifs sollicitent non seulement une clarification de cette norme, mais aussi une dérogation réglementaire, si la clarification n'est pas suffisante, afin de pouvoir continuer à réaliser des branchements via une simple prise ou une fiche. Ainsi, il l'interroge le Gouvernement pour savoir si le Gouvernement prévoit une dérogation réglementaire permettant de pérenniser l'usage des *kits* photovoltaïques *plug and play*.

### Données clés

**Auteur :** [M. Karim Benbrahim](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (1<sup>re</sup> circonscription) - Socialistes et apparentés

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 10336

**Rubrique :** Énergie et carburants

**Ministère interrogé :** [Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique](#)

**Ministère attributaire :** [Porte-parole du Gouvernement et Énergie](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 octobre 2025](#), page 8529